

Publié le 23 octobre 2020

Retour sur l'Assemblée générale de la FedEpl du 14 octobre 2020

Reportée du fait de la crise sanitaire, l'assemblée générale de la Fédération des Epl a eu lieu à Angers, le 14 octobre, à l'occasion du congrès des Epl. Retour sur les points importants qui y furent abordés.



Plusieurs résolutions à l'ordre du jour

L'ordre du jour, assez riche, de cette assemblée générale a été déroulé par Jean-Marie Sermier, alors encore président de la Fédération, avant de passer le relais à Patrick Jarry. **Plusieurs résolutions ont été traitées** : approbation des comptes de l'exercice 2019, validation du barème des cotisations 2021, renouvellement du conseil d'administration, nomination du nouveau commissaire aux comptes et toilettage des statuts.

9 indicateurs atteints sur 10

Jean-Marie Sermier a présenté **un bilan de l'activité 2019** à travers dix indicateurs retenus pour évaluer la réalisation du plan d'actions 2019 : 9 d'entre eux ont été atteints, 1 est encore en cours de réalisation. Trésorier de la Fédération des Epl, Gérard Trémège a ensuite présenté les comptes de

la fédération. Un représentant du cabinet Exco Nexiom, commissaire aux comptes, a présenté son rapport sur les comptes annuels de la fédération.

L'ensemble des résolutions ont été approuvées :

- le rapport moral 2019
- les comptes de l'exercice 2019
- le barème des cotisations 2021
- les différentes cooptations proposées
- le renouvellement du conseil d'administration 2020
- La nomination pour 6 ans du nouveau commissaire aux comptes : le cabinet Grant Thornton
- L'ajout d'une disposition dans l'article 1 des statuts

Par Sandra ANTOINE-EDOUARD